

## **Processus Pilotage**

## **PP-01**

Version : 004
Du **04/06/2021** 

## **POLITIQUE QUALITE**

Cellule physique médicale	Rédacteur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur
	Alex Meyer	NA	Sylvain Vitali
Diffusion :	СРМ		

La cellule de physique médicale de la Fédération des Hôpitaux de Luxembourg a comme mission la radioprotection du patient, personnel et la population comme elle est définie dans la loi du 28 mai 2019 et le règlement grand-ducal du 1er août 2019 relatif à la radioprotection. Dans ce sens les activités se résument comme suites:

- le contrôle qualité des équipements d'imagerie médicale
- la radiothérapie par radio-isotopes
- la radioprotection Patient
- la radioprotection Personnel/Population
- la formation et la formation continue dans le domaine de la physique médicale
- le service de dosimétrie

La cellule physique médicale s'est engagée dans une dynamique collective d'amélioration continue en matière de qualité, qui se traduit par

- la certification ISO 9001 : 2015 pour les activités :
  - Contrôle qualité et suivi des appareils d'imagerie médicale des hôpitaux luxembourgeois
  - Radioprotection personnel/population
  - Service de dosimétrie
- l'accréditation ISO 17025 pour les activités du service de dosimétrie

## visant à :

- atteindre la satisfaction de nos clients et des parties intéressées,
- assurer la conformité règlementaire de nos prestations
- garantir la conformité de nos appareillages de contrôle
- mettre en œuvre une amélioration continue de nos prestations en visant l'excellence
- atteindre une compétence reconnue internationalement

Pour atteindre ces objectifs notre système qualité repose sur :

- un personnel hautement qualifié et motivé
- une formation continue du personnel
- le maintien de compétence et de polyvalence
- une garantie d'intégrité et d'éthique professionnelle du personnel
- un équipement de mesure « state of the art »
- une bonne communication avec nos clients et les prestataires externes
- une veille technologique pour rester à pointe des développements des appareils,
- une veille règlementaire pour assurer la conformité règlementaire de nos prestations
- une standardisation des procédures et des comptes rendus

Nous nous engageons à affecter tous les moyens techniques, humains et organisationnels pour la mise en œuvre et l'amélioration en continu du système de management de la qualité, et de garantir l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité du fonctionnement de notre organisme et à prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts.

Par avance, nous remercions le personnel pour son engagement et son adhésion dans cette démarche vers l'excellence.

Bertrange, le 04/06/2021

Sylvain Vitalio Secrétaire Général Alex Meyer

Responsable de la cellule physique médicale